

ice de Pontoise, Cité Judiciaire, 3, rue Victor-Hugo
SEPTEMBRE 2019 À 14 HEURES
MENT à ARGENTEUIL (95)
29, rue Louis-Lhéraut
 bâtiment G, au 5^e étage, 2^e porte droite, ascenseur,
 2 chambres, dressing, dégagement, cuisine, cellier,
 2 salles de bains, wc et balcon (4,60 m²).
CAVE et un PARKING - Loué.

à prix : 30 000 euros
 3 000 euros et 12 000 euros (chèques de banque)
 nier des conditions de vente, s'adresser :
 ion du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE,
 ce Greffe 18/00310, à Maître Christiane ROBERTO,
EAU & ASSOCIÉS, Avocat à PONTOISE (95),
01 30 30 34 34, à Maître Eric AUDINEAU,
INEAU-GUITTON, Avocat à PARIS (75008),
 la Pépinière - www.audineau.fr
mardi 27 août de 14 h 00 à 15 h 00.

antant ALANOU-FERNANDEZ
IZEAU & ASSOCIÉS Avocats
 - 95300 PONTOISE - Tél. 01 30 30 34 34
SUR SURENCHÈRE
 stance, 3, rue Victor-Hugo - 95300 Pontoise
 Selman, né le 7 avril 1983 à Beytussebab (Turquie),
 oulogne, Porte Passy 1 - L'ISLE-ADAM (95)
SEPTEMBRE 2019 À 14 HEURES
rue Louise-Michel - 95200 SARCELLES,
 une surface habitable de 78,50 m²,
 191 ca, et 1/66^e indivis dans les parcelles cadastrées
 131 à 94 ca et 768 pour 2 à 27 ca
 rries, parkings extérieurs et espaces verts).
 Occupée.
à prix : 178 200 euros

its
 arpa).
 on du cahier des conditions de vente : au Greffe des
 a - 95300 PONTOISE ou au Cabinet PMH, poursuivant
 adressant à un Avocat inscrit au Barreau du Val-d'Oise.

Maître Thierry LAISNÉ
 95170 DEUIL-LA-BARRE - Tél. 01 34 28 87 33
ENCHÈRES PUBLIQUES
 Pontoise (Val-d'Oise), 3, rue Victor Hugo, 95300 Pontoise
SEPTEMBRE 2019 À 14 HEURES
 ident d'UN ENSEMBLE IMMOBILIER situé à DOMONT,
 contenance de 3 ha 38 a et 81 ca.
 unes générales, consistant en un appartement portant le n° 3 situé
 r 1 ;
 unes générales, consistant en une cave au sous-sol du bâtiment A
 unes générales, consistant en un emplacement de parking portant
 e à prix : 18 000 euros
 chèque de banque à l'ordre de la Carpa à valoir sur le prix ; et
 la Carpa à valoir sur les frais, droits et émoluments.
 nt à un avocat inscrit au Barreau du Val-d'Oise.
 er des conditions de
 de Grande Instance
 ntoise et au cabinet
 rgeois, 95170 Deuil-
 e 11 h 00 à 12 h 00.
 k-bis très récent le
 y LAISNÉ, Avocat,
 l. 01 34 28 87 33.



Vie de sociétés
 7207115201 - VS
CONSTITUTION

7207224201 - VJ
Maître Gaëlle LE DEUN
 membre de la SELARL
LE NAIR-BOUYER ET ASSOCIÉS
 Avocat au Barreau du Val-d'Oise
 demeurant 16, rue Saint Flaive, 95120 ERMONT - Tél. 01 34 15 95 04
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
SUR RÉITÉRATION
 Le mardi 3 septembre 2019 à 14 heures
 Au Tribunal de Grande Instance de Pontoise, Cité Judiciaire, 3, rue Victor-Hugo,
 salle des dites audiences, EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des
 lots ci-après désignés :
 Dans un ensemble immobilier sis à VILLIERS-LE-BEL (95)
 36, avenue du 8-Mai 1945
 Cadastre section AE numéro 142 pour une contenance de 25 arès 85 centiares.
 Lot n° 53 : dans le bâtiment unique, escalier 6, au quatrième étage, à droite, un
APPARTEMENT de trois pièces, type 3F, comprenant : une entrée, une cuisine, une
 salle de séjour, deux chambres, une salle de bains, un wc, un dégagement, des ran-
 gements, une loggia-balcon.
 Superficie : 64,40 m²
 Et les 176/10.000èmes des parties communes générales.
 Lot n° 106 : Dans le bâtiment unique, escalier 6, au sous-sol, une **CAVE**.
 Et les 2/10.000èmes des parties communes générales.
 Lot n° 114 : dans le bâtiment unique, escalier 6, au sous-sol, un **SÉCHOIR**.
 Et le 1/10.000èmes des parties communes générales.
 D'après les renseignements recueillis, les lieux seraient occupés par des locat-
 aires, aucune assurance ne pouvant être donnée sur les conditions effectives de l'oc-
 cupation au jour de l'adjudication.
 Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de la résidence
 Saint-Exupéry sise 36 à 46, avenue du 8-Mai 1945 à Villiers-le-Bel (95), agissant
 poursuites et diligences de son syndic, la SAS FONCIA MANAGO, société au capi-
 tal de 150 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de
 Pontoise sous le numéro 302 654 173, dont le siège social est sis 3, rue Henri-Du-
 nant, 95460 Ezanville, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés
 en cette qualité audit siège
 Ayant pour avocat Maître Gaëlle LE DEUN, membre de la SELARL LE NAIR-
 BOUYER ET ASSOCIÉS, Avocat au Barreau du Val-d'Oise.
Mise à prix : 19 000 euros (dix-neuf mille euros)
 Outre les charges
 Ces lots ont été précédemment adjudgés à la somme de 65 000 euros.
 Consignations pour enchérir :
 - 3 000 euros par chèque de banque à l'ordre de Mme le Bâtonnier de l'Ordre des
 Avocats du Barreau du Val-d'Oise.
 - et 10 000 euros par chèque de banque à l'ordre de la Carpa.
 Se munir d'une pièce d'état-civil.
 Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau du
 Val-d'Oise.
 Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :
 - Au greffe du Juge de l'Exécution du TGI de Pontoise, 3, rue Victor-Hugo, où il a
 été déposé,
 - A Maître Gaëlle LE DEUN, membre de la SELARL LE NAIR-BOUYER ET ASSO-
 CIÉS, Avocat au Barreau du Val-d'Oise, demeurant 16, rue Saint Flaive, 95120 Er-
 mont. Tél. 01 34 15 95 04.
 Sur les lieux pour visiter : le mercredi 14 août 2019 de 16 h 45 à 17 h 30.
 Fait et rédigé à Ermont (95), le 4 juillet 2019
 Signé : Maître Gaëlle LE DEUN.

Avis
administratif

7207253701 - AA

 Commune de PONTOISE
Révision du Règlement
Local de Publicité (RLP)
AVIS

Par délibération en date du 16 mai 2019,
 la commune de Pontoise a tiré le bilan de la
 concertation préalable et procédé à l'arrêt
 du projet du Règlement Local de Publicité
 révisé de la commune. Cette délibération a
 été notifiée et est affichée à la mairie de
 Pontoise pendant un mois.
 Le Maire.

Horaires Annonces
Légaux à La Gazette
du Val-d'Oise
10, place du Parc
aux Charrettes
95300 PONTOISE
Du lundi au jeudi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 -
18 h, sauf vendredi 17 h.
Procédure simplifiée par
Internet (règlement
avec caution
par carte bancaire).
Renseignements au
01 30 30 54 92

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel
du 21 décembre 2018 soit 5,25 € ht la ligne
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012,
les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées
et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne
dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

SCP d'Avocats PMH & Associés
 22, rue Victor-Hugo - 95300 Pontoise
 Tél. 01 34 35 34 35 - cabinet@pmh-avocats.com
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
 Au Tribunal de grande instance de Pontoise (95) 3, rue Victor-Hugo
LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2019 À 14 HEURES
UNE MAISON à VILLIERS-LE-BEL (95)
10, place Toulouse-Lautrec
 (Lot n° 29) comprenant au rez-de-chaussée : garage, cellier, entrée ;
 à l'entresol : palier, dégagement, wc, cuisine, salle de séjour, chambre ;
 au 2^e étage : 3 chambres, salle de bains avec wc, salle d'eau.

matrimoniaux

7207148201 - RM
CHANGEMENT
DE RÉGIME
MATRIMONIAL
 Suivant acte reçu par Me François PERRAULT, notaire membre de la société civile
 professionnelle "François PERRAULT et
 Méryl PANZETTA-DANCIE, notaire asso-
 ciés, associé d'un office notarial" à Pon-
 toise, 27, bis boulevard Jean Jaurès, le
 15 juillet 2019, a été reçu le changement de
 régime matrimonial portant adoption du
 régime de la communauté universelle par
 M. Robert Jean MANTEAU, né à Moëze
 (17780) le 21 juin 1937, et Mme Anny Pier-
 rette MEMBRUT, née à Bourcefranc
 (17560) le 24 novembre 1940, son épouse,
 demeurant ensemble à Osny (95520),
 8, crête de la Ravinière mariés initialement
 sous le régime de la communauté d'ac-
 quis à défaut de contrat de mariage préa-
 lable.
 Les oppositions des créanciers à ce
 changement pourront être faites dans un
 délai de trois mois et devront être notifiées
 par lettre recommandée avec demande
 d'avis de réception ou par acte d'huissier,
 en l'office notarial où domicile a été élu à cet
 effet.
 En cas d'opposition, les époux peuvent
 demander l'homologation du changement
 de régime matrimonial au tribunal de
 grande instance.
 Pour insertion,
 Le notaire.

7207434301 - RM
CHANGEMENT
DE RÉGIME
MATRIMONIAL
 Suivant acte en date du 22 juillet 2019
 dressé par Maître Mathilde VOLANTÉ,
 SELARL NOTAIRE ET PATRIMOINE,
 8, place de l'Hôtel de Ville, 95300 Pontoise,
 M. Yves Marie François Arthur Victor LE
 COUSTER né le 4 octobre 1947 à Paris
 14e, et Mme Micheline Andrée Marie LE
 COUSTER née MOREL, née le 13 décem-
 bre 1948 à Courbevoie, demeurant 12, im-
 passe Armand Guillaumin, 95430 Auvers-
 sur-Oise, mariés le 7 octobre 1972 par de-
 vant l'Officier de l'état-civil de Rueil-Mal-
 maison, sous le régime de la communauté
 réduite aux acquêts,
 Ont décidé de changer de régime matri-
 monial et d'adopter pour l'avenir le régime
 de la communauté universelle.
 Les créanciers peuvent s'opposer à la
 modification dans les trois mois suivant la
 présente publication en l'Étude de l'Office
 notarial où domicile a été élu à cet effet,
 conformément à l'article 1397 alinéa 3 du
 Code civil.